

Nom et prénom de l'élève (ou des élèves) concerné(s) :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : PRELEVEMENT POUR LE PAIEMENT DES PRODUITS DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SYNDICAT MIXTE D'INTERVENTION et de PREVENTION SCOLAIRE de NONTRON à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SYNDICAT MIXTE D'INTERVENTION et de PREVENTION SCOLAIRE de NONTRON.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR50ZZZ815850

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : SYNDICAT MIXTE D'INTERVENTION et de PREVENTION SCOLAIRE de NONTRON Adresse : Rue du 19 mars 1962 Bloc 1 Code postal : 24 300 Ville : NONTRON Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>	<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u>
FR	()

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif *
Paiement ponctuel *

Signé à :
Le ... / ... /

Signature : [Signature area]

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le SYNDICAT MIXTE D'INTERVENTION et de PREVENTION SCOLAIRE de NONTRON. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le SYNDICAT MIXTE D'INTERVENTION et de PREVENTION SCOLAIRE de NONTRON.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.